

LES LIAISONS INTERDITES (Levit 18 et 19)

Les deux parachoth du Lévitique **AKHARÉ MOT** en son chapitre 18 et **KEDOCHIM** en son chapitre 20 présentent des proches « parentés » notamment sur les interdits sexuels (*l'un des éléments décrits comme devant contribuer à tendre vers la sainteté*). Il n'est donc pas inintéressant de les « désambrouiller » et de les clarifier. On en rapprochera pour partie celle de **KI TAVO** dans les nombres en son chapitre 27.

L'ensemble est introduit dans le verset 18 - 6 - « *Que nul de vous n'approche d'aucun proche parent* » Bien d'entre ces recommandations se réfèrent aux inconduites qui ont précédé chez les hébreux le don de la Torah avant qu'il leur en soit fait révélation au Sinaï avec Moïse.

INTERDITS COMMUNS AUX DEUX CHAPITRES

1°) INTERDITS SEXUELS ENTRE PARENTS ET ENFANTS A NE PAS RENOUVELER

Aharé moth (Lev. Ch.18)

18 - 7 Ne découvre point la nudité de ton père (1*) et (1**) celle de ta mère : c'est ta mère, tu ne dois pas découvrir sa nudité

18 - 8 Ne découvre point la nudité de la femme de ton père : c'est la nudité de ton père, tu ne dois pas découvrir sa nudité (2*)

Kédochim (Lév. Ch. 20)

20 - 13 Si un homme cohabite avec un mâle, d'une cohabitation sexuelle, c'est une abomination qu'ils ont commise tous les deux, qu'ils soient punis de mort, leur supplice est mérité (1*)

20 - 11 Si un homme cohabite avec la femme de son père, c'est la nudité de son père qu'il a découverte, qu'ils soient mis à mort l'un et l'autre, ils ont mérité leur supplice (2*)

« Deux illustrations extraites du récit biblique antérieur »

(1*) Genèse Ch 10 vers . 22 et 25

« **Cham**, père de Canaan, **connut la nudité de son père..**
« Noé, réveillé de son ivresse, **connut ce que lui avait fait**
« son plus jeune fils... et il dit :
« **Maudit soit Canaan etc...**

(1**) Genèse Ch 19 vers 36 (les filles de Loth)

« **Les deux filles de Loth conçurent du fait de leur père**

(2*) Genèse Ch 35 vers 22

« **Il arriva, tandis qu'Israël résidait dans cette**
« **contrée, que RUBEN alla cohabiter avec Bilha**
« **concubine de son père, Israël en fut instruit**

(2*) Genèse Ch 49 vers 4 (Jacob dit avant sa mort)

« **Ruben !...Tu as attenté au lit paternel, tu as flêtri**
« **l'honneur de ma couche**

A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal

« **Maudit soit celui qui a commerce avec la femme de**
« **son père découvrant ainsi la couche paternelle et**
« **tout le peuple dira : Amen (Nombre 27, 20)**

L'allusion au comportement de Ruben y est très nette

2°) INTERDITS ENTRE FRERES ET SOEURS

Aharé moth (Lev. Ch.18)

18 - 9 La nudité de ta sœur, **filles de ton père ou**
filles de ta mère (3*), née dans la maison ou née
en dehors, ne la découvre point la sienne (3*)

Kédochim (Lev. Ch. 20)

20 - 17 Si un homme épouse sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, qu'il voit sa nudité et qu'elle voit la sienne, c'est un inceste et ils seront exterminés à la vue de leurs concitoyens, il a découvert la nudité de sa sœur, il en portera la peine.

18 – 11 La fille de la **femme de ton père**, (3*) celle là est ta sœur ; ne découvre point sa nudité

« Illustration extraite du récit biblique antérieur »

(3*) Cette précision pour annihiler l'excuse qu'avait tentée **ABRAHAM** parlant à Abimelek de Sara, son épouse qu'il lui a « prêtée » (voir Genèse Ch 20 vers 12):

« Et d'ailleurs de fait elle est **ma sœur**, la fille de mon père, mais non la fille de ma mère.

(3*) A rapprocher du verset dit par Moïse rappelant ce contredit d'Abraham sur le mont Hebal

« **Maudit qui cohabite avec sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère !** » Et tout le peuple dira Amen (Nombres Ch 27 v 22)

La référence au comportement irréproductible qu'avait Abraham y est là aussi très claire

3°) ENTRE BEAUX PARENTS ET BEAUX ENFANTS

Aharé moth (Lev. Ch.18)

18 – 15 Ne découvre point la nudité de ta bru :
C'est la femme de ton fils, tu ne dois pas découvrir sa nudité (3*)

Kédochim (Lév. Ch. 20)

20 – 12 Si un homme cohabite avec sa bru, que tous deux soient mis à mort, ils ont agi avec désordre, ils ont mérité leur supplice (3*)

« Illustration extraite du récit biblique antérieur »

(3*) Genèse Ch 38 vers 16 où **JUDA** possède (ou plutôt se fait posséder !! par) sa belle-fille Tamar.

(Juda avait épousé une cananéenne, Choua, qui lui avait donné trois fils Er, Onan, et Chéla) Tamar est une veuve noire mais tenace

(3°) A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal « **Maudit qui cohabite avec sa parente par liaison (en général) !** » Et tout le peuple dira Amen (Nombres Ch 27 v 23)

4°) ENTRE BEAU FRERE / BELLE SOEUR

Aharé moth (Lev. Ch.18)

18 – 16 Ne découvre point la nudité de la femme de ton frère, c'est la nudité de ton frère. (4*)

Kédochim (Lév. Ch. 20)

20 - 21 Si quelqu'un épouse la femme de son frère c'est une impureté : il a découvert la nudité de son frère, ils demeureront sans lignée

(4*) Cette nouvelle directive rend obsolète le lévirat auquel il met fin (lorsque précédemment le frère décédait en laissant sa veuve sans enfants (Lévirat) voir Genèse 38

NB : cette mesure a un double avantage : meilleures chances génétiques (exogamie) et paix en réunions de fratrie...

(4*) A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal « **Maudit qui cohabite avec sa parente par liaison (en général) !** » Et tout le peuple dira Amen (Nombres Ch 27 v 23)

5°) ENTRE ONCLES TANTES / NEVEUX NIECES

Aharé moth (Lev. Ch.18)

18 – 12 Ne découvre point la nudité de la sœur de ton père, c'est la proche parente de ton père (5*)

Kédochim (Lev. Ch. 20)

20 – 19 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère ou de la sœur de ton père car c'est dévoiler la nudité de ses parents, Ils doivent en porter la peine.

18 - 13 Ne découvre point la nudité de la sœur de ta mère Car c'est la proche parente de ta mère

18 – 14 Ne découvre point la nudité du frère de ton père (7*), n'approche point de sa femme, elle est ta tante.

20 - 20 Celui qui cohabite avec sa tante a découvert la nudité de son oncle : ils doivent expier leurs pêchés, ils mourront sans lignée (6*)

« Illustration extraite du récit biblique antérieur »

(5*) Exode Ch 6 v. 20 « Amram choisit Yokhéved, sa tante comme épouse, elle lui enfanta Aaron et Moïse

(6*) A noter que dans l'épisode de Nadav et Abihou (Lévit Ch 10) Moïse parle à leurs frères comme s'il ne se considérait pas de la famille...

(7*) Ce fut le cas de Milka, fille de kh'aran, l'un des deux frères d'Abraham et laquelle épousa le 3^{ème} frère Nakh'or (donc Milka épousa son oncle)

A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal « Maudit qui cohabite avec sa parente par liaison (en général) ! » Et tout le peuple dira Amen (Nombres Ch 27 v 23)

Moïse maudit donc jusqu'à même toute reproductibilité du comportement de ses propres parents biologiques.
Mais la Torah n'existait pas encore en ses lois de sainteté avant Moïse , sinon lui-même serait mamzer »

INTERDITS PROPRES A « AKHARÉ MOTH »

INTERDITS ENTRE GRANDS PARENTS ET PETITS ENFANTS

Aharé moth (Lev. Ch.18)

18 – 10 La nudité de la fille de ton fils, ou de la fille de ta fille, ne la découvre point car c'est ta propre nudité.

Kédochim (Lév. Ch. 20)

NEANT

A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal « Maudit qui cohabite avec sa parente par liaison (en général) ! » Et tout le peuple dira Amen (Nombres Ch 27 v 23)

INTERDITS SEXUELS PROPRES A « KEDOCHIM »

INTERDITS DE SITUATIONS DE RIVALITÉ

Aharé moth (Lev. Ch.18)

NEANT

Kédochim (Lév. Ch. 20)

20 – 14 Celui qui épouse une femme et sa mère c'est une impudicité

A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal « Maudit qui cohabite avec sa parente par liaison (en général) ! » Et tout le peuple dira Amen (Nombres Ch 27 v 23)

INTERDICTION DE LA ZOOPHILIE

Aharé moth (Lev. Ch.18)
NEANT

Kédochim (Lév. Ch. 20)
20 – 15 et 16 Interdit de la zoophilie

A rapprocher du verset dit par Moïse sur le mont Hebal « *Maudit qui s'accouple avec quelque animal !* » *Et tout le peuple dira Amen* (Nombres Ch 27 v 23)

**EN COMMUN AUX DEUX PARACHOT ,
CONDAMNATION DES COMPORTEMENTS PASSES
DE TYPE PAIEN**

Aharé moth (Lev. Ch.18 v 30)

« Ne suivez aucune de ces lois infâmes qui ont été suivies avant vous et ne vous souillez point par leur pratique, JE suis l'Eternel »

Kédochim (Lév. Ch. 20 v 23)

« N'adoptez pas les lois du peuple que j'ai dissocié de vous car ils ont fait toutes ces choses et je les ai pris en aversion »

CONCLUSION

Rappelons que la scission des parachoth est un artifice indispensable pour répartir dans l'année les thèmes de réflexion. En fait, les chapitres 18 à 20 du Lévitique sont sur une même longueur d'onde celle exprimée dans le Lévitique 19,2 :

« Soyez saints car Je suis saint, Moi, l'Eternel votre Dieu »

Cependant d'autres interdits liés à la sexualité ont été - ou seront - énoncés ailleurs *d'une part* , et *d'autre part*, ces directives ne représente bien entendu qu'une parmi d'autres voies obligées telles du respect du vieillard, des parents, de l'étranger, des lois de justice et de bien d'autres encore qui s'y inscrivent. ...

Mais tel n'était pas l'objet de cet exposé qui reste intentionnellement limité aux prohibitions d'impureté quant à l'instinct de procréation ou ses pulsions...
